

|                                                                                   |                                                                                                                          |                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
|  | <p align="center">Extrait du Registre des délibérations du<br/><b>Conseil Municipal</b><br/>de la Ville de BRESSUIRE</p> | <p align="center">n° d'ordre<br/><b>26169</b></p> |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|

## SEANCE du : 14 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 14 septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 8 septembre 2026.

| ETAIENT PRESENTS   |                   |                           |                                                         |
|--------------------|-------------------|---------------------------|---------------------------------------------------------|
| Philippe BARON     | Florence ERISSE   | Jacky GRELLIER            | Florence PREAUD                                         |
| Bérangère BAZANTAY | Pascale FERCHAUD  | Marie-Hélène GUIGNARD     | Elina PREAULT                                           |
| Bruno BODIN        | Sylvie FOUILLET   | Etienne HUCAULT           | Arnaud PRINTEMPS                                        |
| Emile BREGEON      | Pascale FRADIN    | Thierry LEBLAN<br>FALZONE | Alain ROBIN, de 18h30 à<br>19h00 et de 19h05 à<br>21h21 |
| Pierre BUREAU      | David GABORIT     | Emmanuelle MENARD         | Anne ROUX                                               |
| Sandra CAILTON     | Nathalie GEFFARD  | Nathalie MOREAU           | Nathalie SOUBRE                                         |
| Yannick CHARRIER   | Olivier GEFFARD   | Jean-François MORIN       | Antoine TRANCHET                                        |
| Bruno COTHOUIS     | Véronique GONNORD | Pierre MORIN              | Véronique<br>VILLEMONTEIX                               |

| POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES                         |                               |  |
|------------------------------------------------------|-------------------------------|--|
| Jean-François MOREAU, pouvoir à<br>Emmanuelle MENARD | Alain ROBIN, de 19h00 à 19h05 |  |

**Secrétaire de séance :** Jean-François MORIN, assisté des services de la Ville  
**Assistaient également :** Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services  
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



**Conception, réalisation, exploitation et maintenance d'une chaufferie bois et de son réseau de chaleur -  
Autorisation d'un avenant au marché public global de performance**

Document annexé et présenté en séance.

VU les articles L. 2194-1, 5° et R. 2194-7 du Code de la Commande Publique.

Par délibération 25133 du 13 octobre 2025, le Conseil Municipal a notamment, approuvé le lancement d'une procédure avec négociation pour la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance du réseau de chaleur sur la commune de Bressuire pour un montant des travaux estimé à 9 047 062.00 € HT.

Par délibération 25156 du 17 novembre 2025, le Conseil Municipal a approuvé le montant de la prime allouée à chacun des candidats admis à la somme individuelle de 2 000.00 € HT.

Au cours de l'exécution du marché de maîtrise d'œuvre relatif à cette opération de conception, réalisation, exploitation et maintenance d'une chaufferie bois et de son réseau de chaleur, il a été constaté que l'ensemble des prestations de suivi de chantier réalisées par Greenbirdie avait été affecté à la sous-phase 2.5 « Pilotage transversal du chantier ».

Afin d'assurer une meilleure adéquation entre la décomposition du prix et les prestations effectivement réalisées au cours de l'exécution des travaux, il est proposé de procéder à une nouvelle répartition de ces prestations entre les sous-phases 2.1 à 2.5.

Cf. Montants initiaux et montants modifiés de la décomposition du poste 2.5 par Greenbirdie.

Cette modification est réalisée sans changement du contenu des missions confiées au maître d'œuvre et sans modification du montant forfaitaire du marché.

Toutefois, les modalités de révision des prix étant liées à chacune des sous-phases, cette nouvelle ventilation est susceptible d'entraîner une évolution du montant des révisions calculées conformément aux stipulations du marché, sans que cela ne constitue une augmentation de la rémunération contractuelle initiale du titulaire.

Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20260917-DG\_DEL\_2026\_169-DE  
Date de télétransmission : 17/09/2026  
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Auteur de l'acte : Ville de Bressuire / Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le :

17 SEP. 2026

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **D'APPROUVER** la modification de la répartition de la phase 2.5 du co-traitant Greenbirdie sur les phases 2.1 à 2.5 ;
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer l'avenant au marché de conception, réalisation, exploitation et maintenance d'une chaufferie bois et de son réseau de chaleur sur la commune de Bressuire, ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Le Secrétaire de séance,

Jean-François MORIN



Le Maire,  
Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20260917-DG\_DEL\_2026\_169-DE  
Date de télétransmission : 17/09/2026  
Date de réception préfecture : 17/09/2026